

TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



Tympan de Donzy-le-Pré – Sceau de Mahaut de Courtenay



FAMILLES SEIGNEURIALES EN DONZIAIS

COIGNET

(LA RACHONNIÈRE ET LES GRANGES)



COIGNET DE LA THUILERIE ET DE COURSON



Nous avons rencontré les Coignet, une famille bourgeoise d'Auxerre, au cours de notre étude de l'histoire du site de la Rachonnière et des Granges, à Suilly-la-Tour, à l'acquisition duquel ils prirent part à la fin du XV^{ème} siècle. Ils avaient manifestement engrangé une certaine fortune en trois ou quatre générations, en raison notamment des charges exercées.

Une famille homonyme, d'origine parisienne, a également tenu un rôle important dans le sud de l'Auxerrois, à Courson-les-Carières - en dehors de notre périmètre - s'alliant avec des familles rencontrées en Donziais. Il était dès lors tentant de les rapprocher, malgré des armes différentes.

Enfin, une autre famille Coignet, marchand joailliers et bourgeois de Paris, puis parlementaires au XVII^{ème} siècle, avait pris les armes des premiers, et acquis la terre des Clayes-sous-Bois au XVII^{ème}, détenue un siècle auparavant par les seconds. C'est là une coïncidence troublante.

Toutefois, rien ne permettant de relier entre elles ces trois lignées, nous les décrivons séparément dans cette notice.

Les Coignet d'Auxerre

Cette famille est connue depuis Jehan, à la fin du XIV^{ème} siècle, qui a joué un rôle important dans l'administration financière du royaume à la fin de la Guerre de Cent Ans, fidèle au roi de France, et s'est sans doute considérablement enrichi. Il était contemporain de Bureau de La Rivière, premier Chambellan des rois Charles V et Charles VI, et de Nicolas Braque, Grand Argentier.



En Auxerrois : « d'azur à la gerbe d'or, accostée de deux moutons saillants affrontés d'argent ». ¹

¹ Source : **Courcelles**, vol. 6, art Loynes ; et **Armorial de Dubuisson**, Coignet, p. 107

1/ Jehan COIGNET (v. 1350-ap. 1423)

Sgr de Villefargeau² (hommage en 1405), et de Soulaines (à Venoy)³, Receveur à Auxerre, Avocat en Parlement, Procureur, Conseiller, Secrétaire du Roi, Trésorier de France⁴, Général Commissaire des Finances ; « Seigneur engagiste »

² Villefargeau : On cite l'existence de la famille de Villefargeau dès 1217, mais on ne sait rien sur la date de construction du château. On sait aussi qu'en 1373, le domaine appartient à Etienne de Chanteloup et qu'en 1401 il lutte contre les bourgeois d'Auxerre qui voulaient acquérir sa terre pour renforcer vers le sud la défense de la ville. Le 28 janvier 1402, Hugues de Saint Aubin, chevalier, seigneur de Domecy, tient la forteresse de Villefargeau et ses dépendances grâce à sa femme Urbaine de Merry (Villefargeau et Crain, d'après l'inventaire de la coll. De Chastellux). Il en fait l'aveu au comte d'Auxerre, duquel relève cette place.

Le 8 novembre 1405, Jehan Coignet, conseiller du roi, fait hommage au roi de Villefargeau, à cause du "chastel d'Aucerre". Il lui fait aveu et dénombrement le 15 décembre de la même année pour ses "vile et chastel dudit lieu de Villefargeau avec les fossés grands et petits d'entour ledit chastel". Les termes "fossés grands et petits" traduisent en fait que le château et ses fossés sont entourés par deux bras de la Beaulche qui forment ainsi une seconde enceinte de fossés.

³ Recueil de documents tirés des anciennes minutes de Notaires (Yonne) p. 80 : « Nota : parmi les titres, on remarque la mention d'un contrat du 27 juin 1403, portant : vente faite par Me Guillaume de Val de Mercy, fils de feu Gilles de Val de Mercy, à honorable homme et saige sire Jehan Coingnet, seigneur de Soulaines et Trésorier de France, d'une pièce de près d'environ trois arpents, céant au lieu que l'on dit sous les murailles de Gymet, es Justice de Soulaynes, Egriselles et Saint-Germain »

⁴ LIVRE DE COMPTES - 1395-1406 - GUY DE LA TRÉMOILLE : « Dudit receveur général, par la main de Jehan Coignet, receveur d'Auxerre, pour demi an de la pension de mondit seigneur, c'est assavoir pour les mois de février et mars rai" rv, et avril, may, uing et juillet un" xvi, à cause de 3,000 fr. qu'il a acoustumé d'avoir par chascim an, dont fu levée une descharge sur ledit receveur d'Aucerre, donnée le rai* jour d'ottobre l'an dessusdit rai"xvi, de i,500fr., par quittance dudit Dyne Raponde, passée soubz le seel de Chastellet, donnée le ui* jour d'ottobre l'an dessusdit mi" xvi, pour ce ici: i,500fr. »

de Chambon-la-Forêt (1416⁵) ; anobli en 1389⁶. Seigneur également de bien d'autres lieux...⁷ et propriétaire de différents biens à Paris.⁸

⁵ Caffiaux : « Jean d'Angeliers...est encore mentionné dans des lett. du 22 juin 1402 : portant que led. Jean d'Angeliers, écuyer, demeurant dans la paroisse de St-Amand en Puisaye, a fait un contrat de rente au profit de Pierre de Jaigny, écuyer, demeurant à Péreuse, qu'il a assignée sur la terre d'Angeliers. Led. Pierre de Jaigny fit transport à noble homme Jean Coignet, écuyer, conseiller du roi, de ladite rente du 22 Juin 1402, à lui faite par Jean d'Angeliers, eyr, comme il est dit dans des lettres du Prévot de Paris, vidimées le 9 sept. 1419. Il épousa Mme Anne de La Rivière, avec laquelle il créa une rente le 19 aout 1406, à prendre sur la ville et chastel de Chambon, tenu de M. le Duc d'Orléans, à cause de sa chatell. d'Yseure-le-Chatel (ndlr : Yèvres-le-Chatel), et sur la terre d'Angeliers tenue en fief du sgr de Thil (ndlr : Jean de Chateauvillain, sgr de Thil, sgr de St-Amand par son alliance avec Jeanne de Grancey, héritière des Bar et Toucy), à cause de la sgrie de St-Amand-en-Puisaye (voir cette fiche), et sur la terre de Fresville en Gatinois (ndlr : Fréville, entre Orléans et Montargis, près Bellegarde), tenue du sgr de Soisy-aux-Loges (ndlr : Braque) ; lesdits biens propres dudit Jean d'Angeliers, au profit d'hon. homme Jean Le Blanc, argentier de la Reine (Isabeau de Bavière), lequel Jean Le Blanc (NDLR : nommé à la place de Hémon Raguier - frère de Rémon le collègue de Jehan, sous J. Louvet - en 1400, c'est le milieu dans lequel vit Jehan Coignet qui est le collègue de Rémon son frère sous Jean Louvet) fit cession à nob. hom. Jean Coignet, eyr, conseiller du roi, par acte du 4 mars 1416, vidimé le 6 sept. 1419, desdites rentes qu'il avait à prendre sur ledit feu messire Jean d'Angeliers, jadis chvr et sad. femme ».

⁶ Cf. Dictionnaire des Ennoblissemments, Paris, 1788, p. 49

Note sur l'Hôtel de Vaucouleurs (in Bulletin de la Société d'Histoire de Paris et d'Ile-de-France, 1917)... : « à la fin du règne de Charles VI cet immeuble appartenait à un bourgeois de Paris Jean Congnet. Demeuré fidèle au Dauphin, Jean C. se vit dépouiller de cette propriété en 1423....Lors de l'entrée des français dans Paris, J.C. fut remis en possession de son bien, et son fils Simon Congnet en hérita en 1443...il en fit déclaration (AN S. 61)

⁷ Le 08/03/1406, Philippe de Jaucourt, au nom de sa femme, Jeanne Le Mire, veuve d'Etienne Braque, avoue tenir en fief de l'Abbaye de Saint- Denis la terre de Bobigny, ainsi que plusieurs terres des environs, et mourut la même année. Voici copie de son aveu : «Sachent tous que je Philippe de Jaucourt, escuyer du corps du roy et seigneur de Baubigny, avoue tenir en fief à une seule foy et homage à cause de Jehanne La Miresse ma femme, fille et héritière de feu Nicolas Le Mire, en son vivant seigneur dudit lieu, à Révérend Père en Dieu Monseigneur l'Abbé de Saint-Denis en France, à cause de ladite église, ce qui s'ensuit :« Item, un fief qui fut André Porcheron et depuis aux hoirs de feu Adam Damiens, **adprésent à maistre Jehan Coignet, advocat au Parlement et à sa femme**, contenant vingt et un arpens et sept quartiers de terre et soixante quatre sols de menus cens....etc.

⁸ Ainsi, moins de quarante ans après la restitution par Philippe de Valois à la ville de Tournay de sa maison de la rue des Prouvaires, celle-ci déjà avait eu trois maîtres. Après Pierre Domino, elle appartient à Jehan de Gaucourt, chevalier, puis successivement, au cours du XV siècle, à Pierre Briffault, à Charles Culdoe, à Jehan Gresle et à Baude Benault. Elle passa alors aux mains **de maître Jehan Coignet, procureur au Parlement**, qui la démolit et sur son sol établit un jardin, vers l'an 1489. C'est du moins ce que semble dire le Censier du temporel de

Il fut « *Maitre général de toutes les Finances* » ou « *Général commissaire...* »⁹ pour le Roi (Charles VI), avec Alexandre Le Boursier et Rémon Raguier, sous Jean Louvet¹⁰, tous destitués par Jean Sans Peur lors de son entrée à Paris en 1418.



Château de Villefargeau (89)

Jehan COIGNET était titulaire de grands biens dans les diocèses d'Auxerre et de Troyes. Ils lui furent confisqués par les Anglo-Bourguignons pendant la guerre de Cent ans (1424), car il était considéré comme en « rébellion » contre le roi

l'évêché de Paris pour cette année 1489, conservé aux Archives nationales sous la cote S 1255, fol. 50 . (In : Mémoires de la Société historique de Tournai, 1898, p. 154

⁹ « ...Alexandre le Boursier et **Jehan Coignet**, généraux commissaires sur le fait de toutes finances pour le Roy, Bureau de Dammartin et autres trésoriers de France, vinrent en la *chambre* de parlement, et s'assist ilec ledit connestable au dessus dudit chancelier et de tous, et ylec, assemblez les seigneurs des III chambres, c'est assavoir de parlement, des enquestes et des requestes du Palais, et aussi les advocaz et procureurs du Roy » (Ch. VI, D., t.1, 1417, 388).

¹⁰ **Jean Louvet**, (1370-1440), seigneur d'Eygalières, de Theys, de Fallavier et de Mirandol, ancien président de la cour des comptes de Provence, est connu historiquement sous la désignation de président de Provence. Nommé conseiller, puis responsable des Finances du dauphin Charles, futur roi Charles VII, il exerce ses fonctions à Bourges, à partir de 1418. Il est évincé du pouvoir pour raison d'État en 1425, étant précisé que le roi lui a conservé sa confiance et son amitié jusqu'à sa mort survenue en 1440. La vie et la carrière de Jean Louvet se déroulent dans le contexte historique de la Guerre de Cent Ans. En 1418, le dauphin Charles, futur roi Charles VII est directement menacé d'être enlevé par les Bourguignons : Il doit s'enfuir précipitamment de Paris qui est envahi par les Bourguignons. Pendant que ces derniers massacrent dans la capitale les Armagnacs fidèles au royaume de France, le dauphin Charles, bénéficiant de la garde rapprochée des officiers de la couronne, va se réfugier à Bourges. Depuis Bourges, le dauphin organise la résistance contre les Bourguignons et les Anglais, en constituant un gouvernement provisoire et en invitant à son conseil les seigneurs qui l'ont courageusement protégé et entouré dans son périple, parmi lesquels : Jean Louvet, Tanneguy III du Chastel, Robert Le Maçon et Pierre Frotier. Jean Louvet va jouer un rôle majeur dans ce gouvernement provisoire.

(« d'Angleterre et de France »), c'est-à-dire favorable à la Couronne de France. Ces biens furent remis, avec d'autres biens confisqués, au Maréchal de Chastellux, Claude de Beauvoir, par le duc de Bedford au nom d'Henri VI. ¹¹



Jehan COIGNET a possédé notamment un riche manuscrit d'après Priscien¹², enluminé et relié en bois « **Volumen de disciplinalibus...** » ; au verso du dernier

11 Le duc de Bourgogne, de son côté, donna à Claude de Beauvoir différentes terres qu'il avait saisies pour défaut d'hommage. Henri VI, roi de France et d'Angleterre, ou plutôt son oncle, le duc de Bedford, lui donna, par lettres du 15 mai 1424, le château de Saint-Fargeau, appartenant au cardinal de Bar, le quart de la seigneurie de Dracy en Chalonnois, tenue par Antoine de Vichy, et les biens de Jean Coignet aux bailliages de Troyes et d'Auxerre, jusqu'à concurrence de quinze cents livres de rente (3 - PEINCEDE, XXV, 337). Il y ajouta (9 décembre 1424) l'hôtel d'Albret, situé à Paris, rue du Four Saint-Germain ; et comme la soumission du cardinal de Bar lui avait valu la restitution de Saint-Fargeau, Henri VI en dédommagea le sire de Chastellux (Lettres patentes du 8 mai 1429, in « Histoire généalogique de la Maison de Chastellux », Pièces justificatives CLXXVII)

BSSHNY 1881, p. 236 : « La guerre anglo-bourguignonne divisa les seigneurs de l'Auxerrois : les uns suivirent la bannière du dauphin, les autres celle du duc de Bourgogne, leur suzerain féodal. Le triomphe de ce dernier amena des confiscations de plusieurs domaines pour cause de forfaiture.....la terre que la femme et les héritiers de feu M. Bureau de la Rivière possédaient à Vincelles..... l'hôtel de feu Jean Coignet, situé au bourg St-Pèlerin, à Auxerre. A ce sujet, le comptable entre dans les détails suivants. Cet hôtel ne rapporte rien parce qu'il a été donné « par lettres du roi nostre sire Henry, par la grâce de Dieu roi de France et d'Angleterre, du 15 mars 1424, pour les causes contenues en icelles toujours mais, à messire Claude de Beauvoir, sgr de Chastellux, avec les chastels, terre et revenus de Saint-Fargeau en Puisaye, qui est au cardinal de bar ; le quart de la terre de Dracey en Chalonnois, à messire Antoine de Vichi, et la terre de Jean Coignet, assis aux baillages de Troyes et d'Auxerre, jusqu'à une valeur de 1500 LT de revenus, au temps de l'an 1410 ; lesquels terre et revenu sont échus, forfais et confisquez, au roy par la rébellion desdits cardinal de Bar, Anthoine de Vichy et Jean Coignet (1424-1425) »

¹² Priscien de Césarée, grammairien latin du VIème siècle

feuillet on peut lire : « *ce livre est au duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poictou, l'an 1392, signé Jehan* » ; et « *ce livre est à Jehan Coignet, qui l'a acquis dudit Monseigneur de Berry, signé Jehan* »¹³. Son nom est cité pour d'autres ex-libris.¹⁴

Le nom de sa femme n'est pas connu.

D'où :

- **Simon, qui suit**
- *Jean, sgr de Chambon*

2/ Simon COIGNET (v. 1380-20 déc 1467)

Secrétaire et Trésorier du Roi, anobli en 1402, sgr de Villefargeau, Soulaines et Guédelon (Treigny)¹⁵ (+ 1467¹⁶).

Il assista, en compagnie notamment de l'abbé de Pontigny et de Jean de La Rivière, bailli de Donzinois, à l'installation de Pierre de Longueil comme évêque d'Auxerre (1449).¹⁷



« *Priscien et la grammaire* », par Luca della Robbia (Campanile de Florence)

¹³ Source : Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque Mac Carthy-Reagh

¹⁴ Mémoires de la Société Eduenne, 1911, p. 176

¹⁵ Source : A. de Vathaire, notice sur Treigny ; c'est dans ce même site forestier qu'a été entreprise la construction ex-nihilo d'un château féodal ; chantier qui attire des milliers de visiteurs...

¹⁶ Nécrologe des Cordeliers d'Auxerre in Annuaire hist. du dép. de l'Yonne 1877 : « L'an 1467 le 20 décembre, fut enterré au chœur de notre église, du coté de la sacristie, M Simon Coignet, trésorier du roi et seigneur de Villefargeau ; sa tombe ou il est représenté avec son frère (NDLR : Jean, sgr de Chambon ?) sert de pierre au grand autel. »

¹⁷ Lebeuf, p. 62

X v. 1420 **Marguerite CHAUCHEAU** (°v. 1400) (*filz de Guillaume et Marion de L'Aubespine, elle-même fille de Simon de L'Aubespine (+1444), Prévôt de Chartres, anobli par Charles VII en 1374*)

D'où :

- *Marguerite X Gentien de Loynes, Echevin d'Orléans 1495 (filz de Robin et Marion Hatte)¹⁸*
- *Yolande (°v. 1425) X 5 mai 1451 Orléans, François Hubert (filz de Jean et Madeleine Boilleur) d'où Etienne, sgr de Montaignillon, Echanson de François Ier*
- *Jeanne X Jean Bailli, sgr de Sicuelle (?)*
- *Jean, sgr de Chambon (1476) ?*
- **Jeanne (°v. 1432), qui suit**
- **? Simon, filiation à confirmer, qui suivra**

3/ Jeanne COIGNET (° v. 1432 – ap. 1513) ou « COIGNETTE » ou « TACOIGNETTE »¹⁹, (°v. 1432-...)

Dame de La Rachonnière, des Granges de la Rachonnière, et de Chevroches (près Clamecy), en pie, dame de Chouilly-les-Auxerre (ou Bouilly ?), passé à Jean de Thiard²⁰.



Le château des Granges (Suilly-la-Tour), vue coté cour

¹⁸ Voir la « Généalogie de la famille de Loynes... » (1895, p. 54), qui donne à Simon les armes « *d'azur à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en haut et accompagnées de quatre croissants d'argent* »...

¹⁹ 1459-1566. — Auxerre. Censier des cens dus à l'infirmier de l'abbaye Saint-Germain :Guillaume le Voulant, bourgeois et marchand, pour sa maison sise en la montée du marché, acquise de Jean Thiart, écuyer, seigneur du Mont-Saint-Sulpice et de damoiselle Jeanne Coignette, sa femme, fille de feu noble Simon Coignet, seigneur de Villefargeau, doit 6 d. (ibid.).

²⁰ Dénombrement de Chouilly (Bouilly) par Jean de Thiard en 1484

X avt. 1459 **Jean THIART (ou de THIARD)** (v. 1425 - ap. 1504), sgr de Mont-Saint-Sulpice et de Bouilly (près Mon-Saint-Sulpice) ; de Jaulges en pie, sgr de Villefargeau et Chevroches (près Clamecy, hommage en 1468), de la Rachonnière²¹ et des Granges de la Rachonnière, par son alliance, acheteur auprès de ses beaux-frères et belles-sœurs Coignet, de la succession de Simon Coignet²² ;

Lieutenant général au Baillage d'Auxerre, Gruyer de la comté d'Auxerre, député aux Etats de Bourgogne (1492), demeurant rue Thérèse près St-Eusèbe²³ (*fils de Claude Thiart, sgr de Bissy et de Tallan, et d'Alix de Lugny, dame de la Saugeraye ; son frère **Hugues est Abbé de Saint-Germain en 1453**.*)



D'où : **Perrette de Thiard**, dame de Bouilly, Jaulges et Villefargeau X ? **Henri Le Rotier** ²⁴, sgr de Mont-Saint-Sulpice, Bouilly, Jaulges et Villefargeau par all., capitaine et gouverneur d'Auxerre (1490) (+ prémat. en 1493, ses enfants étant mineurs), d'où **Jeanne**, dame de Jaulges X **Jean de Beaujeu** (sur Saône), d'où post. à Jaulges, et **Edme** X **Marie du Lac**, d'où post. par **Edmée** X 1525 **Louis d'Estampes**, sgr de la Ferté-Imbault

²¹ Marolles p. 138 : 1459 : Hom de Jean Thiart, eyr, sgr de Mont-Saint-Sulpice, au nom de Jeanne sa femme pour les sgries des Granges et de la Reprise (?), à cause de Donzy, et pour la terre de Chievroches, à cause de Clamecy ; p. 294 : 1461 : hom. de Jean Thiart, eyr, et Jeanne Coignette, sa femme, pour la Rachonnière ; p. 113 : 1464 : Hom. Jean Thiart, comme mari et bail de Jeanne Tacoignette, demoiselle, sa femme, pour les « granges de la Raitonnière », à cause de Donzy, et pour la terre de Chevroches, à cause de Clamecy....p. 117, 1468, Hom. de Jean Thiart pour Chevroche-les-Clamecy

²² BSSNHY 1881, p. 216, note 1 : « Jean Thiart avait acheté en 1476 de Jean Coignet, sgr de Chambon, Jean Bailli, sgr de Sicuelle, et de demoiselle Jeanne Coignet sa femme, tous leurs droits en la succession de feu Me Simon Coignet leur Oncle, dans les terres de Villefargeau, Crin, Maillot, Soulaines et St-Vinnemer, sa vigne d'Irancy et sa maison d'Auxerre au bourg St-Eusèbe où demeurait la veuve du défunt, le tout pour 500 L.T. »

²³ L'ancien nom de la rue Thérèse est variable. On l'appelle, dans les titres de Saint-Eusèbe, en 1501, « la rue par laquelle on va de l'église de Saint-Eusèbe à la maison de Jehan Thiart, seigneur du Mont-Saint-Sulpice, » laquelle passa ensuite à Edme le Rotier, son gendre, gouverneur d'Auxerre. La maison de Jean Thiart devait être celle du numéro qui s'ouvre dans la rue Belle-Pierre, en face de la maison Tonnellier. On y remarque, au milieu de grands remaniements, de nombreuses baies de la Renaissance, murées du haut en bas de la vaste façade, et ces caractères décèlent un édifice important, le seul qu'il y ait dans cette partie de la rue. -

²⁴ Confirmé par Challe et Quantin « Mémoires sur l'hist. », suppl. à Lebeuf p. 372

3bis/ Simon COIGNET (+ 27 juin 1486 ou 1485), filiation à confirmer

Eyr, sgr de Chastenoy (Chastenay-le-Haut à Sémentron, 89), puis sgr de Saragosse par all.

Est-il ce Simon Coignet, qui avec son père Simon, bénéficia en 1447 de lettres de rémission pour un forfait commis contre les religieuses du Prieuré de Saint-Dominique-les-Montargis, dont l'une, Regnaulde de Fillemain, était réputée « son amoureuse » ?²⁵

X1 avt.1435, **Jeanne de COURVOL**²⁶ (fille de Gaucher III, sgr d'Isenay, et de Jeanne Le Bidault, dame de Poussery, à Montaron), sp

(X1 Jean de Charancy)



X2 v. 1435, **Perrette du MOUSTIER**, dame de Saragosse en Berry (à Limeux, 18, châ. de Lury-sur-Arnon) (fille d'André et Marie Bastarde), sp



²⁵ Voir « La Loire moyenne au Trésor des Chartes », (Paris, 1993) doc. N° 2629 et 2630, p. 272 ; prieuré dominicain situé au Faubourg de St-Dominique à Montargis (auj. Amilly), fondé en 1241 par Amicie de Montfort, fille de Simon, qui détenait la terre d'Amilly, pour 50 demoiselles chanoinesses : « les Dames d'Amilly ». Elle y fut inhumée, ainsi que plusieurs puissants personnages dont Jean de Luxembourg, roi de Bohême, ou Eléonore d'Angleterre, fille d'Henri II. Le couvent fut détruit à la Révolution.

²⁶ Généalogie de Courvol : « Jeanne de Courvol, fut femme de Simon Coignet, eyr, sgr de Châtenois (ndlr : Chastenay-le-Haut à Sémentron). Comme nous n'avons pu en découvrir le contrat, et qu'il y a eu plusieurs maisons de ce nom, nous ne pouvons déterminer de laquelle était son mari, s'il était de celle de MM. Coignet, comtes de Courson, près Auxerre, ou d'autres de ce nom. Mais elle était veuve le 14 juin 1486 et signe sous cette qualité au contrat de mariage de Jeanne de Courvol, sa nièce, avec Ortongue d'Assue, à qui elle donne sa terre de Châtenois-le-Haut, et tout ce qu'elle peut avoir dans celle de Colons, paroisse de Soumentron, en reconnaissance de son attachement à sa personne . La Thaumassière l'a confondue avec Jeanne de Champrobert, sa sœur utérine, en lui donnant pour premier mari Jean de Charency, qui le fut de celle-ci et qu'il nomme Carency. »

Simon Coignet fit aveu pour Saragosse en Berry en 1436²⁷, du chef de sa femme, mais cette terre repassa ensuite à Pierre du Moustier, frère de cette dernière (X Marie de Brilhac).



Château de Saragosse à Limeux (18)

²⁷ Fondation de 10 liv. de rente au profit du prieuré de Saint-Eusèbe, par madame du Moustier, dame de Villefargeau, veuve de noble Simon Coignet, à charge d'être inhumée dans une chapelle qui sera construite en l'église Saint-Eusèbe (1491).

- Chroniques de la Châtellenie de Lury, in Mémoires de la Société Historique 1878 : Perrette du Moustier, était la fille de André du Moustier, sgr de Saragosse (à Limeux, 18) et de Codéron, lui-même fils de Jean et Anne d'Aubusson, et de Marie Bâstarde, et la sœur de Pierre X Marie de Brilhac

II/ Les Coignet de La Thuilerie et de Courson

A Paris et en Auxerrois : « d'azur a deux épées d'argent, la garde d'or, en sautoir, accompagnées de quatre croissants d'argent. »

1/ Matthieu Ier COIGNET (v. 1495)²⁸

Maître des requêtes ²⁹

2/ Matthieu II COIGNET (+1549)

Sgr de la Thuilerie (à Dammartin-en-Goëlle, 77 ³⁰) et de La Haquebouille (? ³¹),
Cons. au Parlement de Paris



Château de la Tuilerie (XVIIIème-XIXème, disparu) (Dammartin-en-Goëlle)

X 23 aout ou oct 1507 ? St-Cyr-les-Vignes (42) ? **Marie (LE) POIRIER**

D'où :

- **Matthieu III, qui suivra en 3**
- **François, sgr de Pontchartrain, qui suit**

²⁸ Premiers échelons : source Mercure Galant, art Coignet

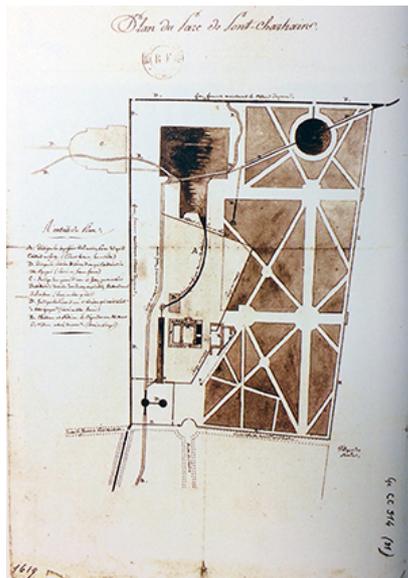
²⁹ Base Famille Bézard

³⁰ Une terre que ses descendants conserveront jusqu'à la Révolution ; voir en fin de notice une photo du château de la Tuilerie à Dammartin (XVIIIème, disparu)

³¹ Peut-être Acquebouille, auj. Outarville, 45 ?

3bis/ François COIGNET

Sgr de Pontchartrain³² (1557, vendu en 1598), Clayes et Saint-Aubin³³, les Bordes, La Maison-Neuve, La Goutière, L'Ailerie, Le Fief-Clément, Le Tenant et La Mairie de Plaisir...Député aux Etats de Blois en 1576 pour représenter la Noblesse du Comté de Montfort, Notaire et secrétaire du roi (1550), maison et couronne de France



Pontchartrain (Jouars, 78), plan du parc de 1619, et château actuel (XVIIème)

Au début du XIVe siècle, mention est faite d'un manoir à *Pontem Carnotensem* à l'emplacement du château actuel. Au XVIe siècle, il est abandonné à des fermiers et une nouvelle construction voit le jour non loin de là. En 1595, le château est entouré de fossés et dispose d'un pont levés. Il se compose alors d'un grand corps

³² Le seigneur de Saint-Léger près Montfort, Gentilhomme de Monsieur, fut emprisonné à la Conciergerie de Paris le 09/03/1581, poursuivi par le sieur Coignet de Pontchartrain, pour celui-ci avoir été lié et battu d'étrivières un jour de marché, à la halle de Montfort par ce sieur de Saint-Léger ulcéré ne n'avoir pu épouser la fille dudit Coignet. Saint-Léger, assez mollement poursuivi en justice, fut libéré faute de preuves dès l'été 1581.

³³ Hom en 1583 à Nicolas Moreau, sgr de St-Aubin ; la Seigneurie des Clayes fut donnée à Diane » de Poitiers, favorite d'Henri II. Elle améliora considérablement le château, encore rempli aujourd'hui de ses souvenirs. Sa fille, Françoise de Brézé, eut par héritage le domaine des Clayes qu'elle conserva quatre ans. Elle le vendit à **François Coignet**, notaire et secrétaire du roi, seigneur de Pontchartrain. Il acquit cette dernière résidence, dans la suite, avec la Seigneurie de Saint Aubin. Il légua le tout à son fils aîné, lequel portait le même nom. Ce dernier vendit les Clayes, le 1er avril 1583 à Pierre Gondy, évêque de Paris. En 1584, reparait Raoul Coignet, fils du précédent notaire et secrétaire du roi et de la couronne de France ; qui posséda le château 12 ans. Gilbert Gombault et son fils, Charles, en furent propriétaires de 1596 à 1639.

de logis, d'une grange, d'un colombier et d'un vieux corps de logis pour le fermier. La porte est entourée de deux tourelles destinées à protéger les occupants des bandes armées qui traversent fréquemment le territoire. **Il appartient alors, et depuis 1557, à la famille Coignet.** Plus tard (1598), le château est vendu à Antoine de Buade de Frontenac qui y fait des travaux et, notamment, construire une galerie d'armes. Le château actuel sera construit par ses héritiers, les Phelypeaux (1630-1660).



Château des Clayes-sous-Bois (vers 1900 et aujourd'hui)

X **Catherine RAPOUEL** (sans doute fille de Nicole Rapouel, sgr de Varastre, lui-même fils de Jacques et de Jeanne Olivier ; et de Jacqueline Lesueur)



D'où :

- **François COIGNET (+1584 à Pontchartrain)**, sgr de Pontchartrain et de Clayes³⁴ X avt. 1581 à Hélène de HERMANT, sp ; il fut tué par son propre frère Raoul³⁵

³⁴ Clayes-sous-Bois (Monographie) : Le château actuel fut bâti en 1360. Il fut édifié sur l'emplacement d'une maison de campagne appartenant aux religieuses de Notre Dame des Anges de Saint Cyr, de l'Ordre des Bénédictines. Cette maison servait de refuge aux malades. Elle fut aussi détruite pendant l'occupation de Charles le Mauvais. L'abbesse vendit le terrain et les ruines à Pierre Potel, qui y fit élever une résidence. Le monument, dont il ne reste plus, depuis 1792, que l'aile du sud, formait un carré dont la façade regardait à l'est. Le corps principal et l'aile du nord, renfermant la cour d'honneur, ont disparu. Une double enceinte le protégeait : 1° une muraille entourait le parc ; 2° des fossés creusés autour du château subsistèrent jusqu'en 1866, époque où ils furent comblés par Monsieur Martignon. Pierre Potel posséda son domaine jusqu'en 1368. A ce moment, les terres des Clayes passèrent à Jean de Meslindon, allié à la famille de la Villeneuve. Les Seigneurs de cette famille, en même temps que propriétaires des Clayes, étaient seigneurs de Bailly, Noisy en Cruye, du Chêne Rogneux (aujourd'hui Gris Rouvres), de Goupillères, etc ... Ils l'ont eu en leur possession jusqu'en 1517. Il appartint ensuite successivement, de 1517 à 1545, à Lambert Maigret, Contrôleur Général – André Leroy, notaire et secrétaire du roi François 1^{er} – Gaillard Spifaine, contrôleur général des finances – Guillaume Poyet, second président du Parlement de Paris. Il eut pour propriétaire, de cette dernière date au 24 décembre 1546, Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes. Celle-ci, ayant perdu de son crédit après la mort de François 1^{er}, la Seigneurie des Clayes fut donnée à Diane » de Poitiers, favorite d'Henri II. Elle améliora considérablement le château, encore rempli aujourd'hui de ses souvenirs.

Sa fille, Françoise de Brézé, eut par héritage le domaine des Clayes qu'elle conserva quatre ans. Elle le **vendit à François Coignet**, notaire et secrétaire du seigneur de Pontchartrain. Il acquit cette dernière résidence, dans la suite, avec la Seigneurie de Saint Aubin. Il légua le tout à son fils aîné, lequel portait le même nom. Ce dernier vendit les Clayes, le 1^{er} avril 1583 à Pierre Gondy, évêque de Paris. En 1584, reparait Raoul Coignet, fils (NDLR : frère et meurtrier) du précédent notaire et secrétaire du roi et de la couronne de France ; qui posséda le château 12 ans. Gilbert Gombault et son fils, Charles, en furent propriétaires de 1596 à 1639...

³⁵ "Les élections de 1584 et de 1585 n'offrirent rien de remarquable. Il n'en fut pas de même de celle de 1586. L'élu était un fratricide. Raoul Coignet, Coignet, secrétaire du roi, et François Coignet son frère aîné, étaient en procès l'un contre l'autre, relativement à la terre de Pontchartrain, près de Neaufle-le-Château, dépendant d'une succession à partager." (...) "et François Coignet lui-même reçut de son frère Raoul une blessure dont il mourut quelques jours après. On peut imaginer le bruit que fit cette affaire. Le parlement de Paris procéda immédiatement contre Raoul Coignet et ses complices, qui étaient en fuite ; ils furent condamnés par contumace à avoir la tête tranchée sur la place de Grève. Ayant en vain sollicité leur grâce du roi, ils recoururent au privilège de saint Romain. Les cardinaux de Bourbon et de Vendôme écrivirent plusieurs fois au chapitre et au parlement en leur faveur ; le cardinal de Vendôme signalait Raoul Coignet comme très-bon catholique, et comme digne, à ce titre, du privilège. Raoul Coignet avait des protecteurs zélés dans « aucuns des premiers du conseil. » Il était surtout recommandé par le célèbre Pomponne [de] Bellièvre, qui, chargé

- **Raoul, qui suit**
- Marguerite X1 20 Mai 1580 Balthazar de Flavigny (fils de Guillaume et Marie de Blois) (Source : Pierfit et Wailly et Généalogie de la Maison de Flavigny, 1868) X2 Christophe d'Espinois
- Marie Coignet, dame de Clayes et Pontchartrain X 15 mai 1583 Philippe du Glas, Seigneur d'Araucy³⁶ (fils de Olivier et Isabelle de Wignacourt)

4bis/ Raoul COIGNET

Seigneur de Saint Aubin (Neauphle-le-Vieux, 78), reçu Secrétaire du Roy en 1577 par la démission volontaire de son père en 1577, après vingt années d'exercice, Ambassadeur en Suisse



Ferme fortifiée de Saint-Aubin (Neauphle-le-Vieux, 78)

X1 **Madeleine de POMEREU** (fille de Michel, sgr de la Bretesche, St-Nom et Valmartin ; et de Marie Guibert, dame d'honneur de Catherine de Bourbon, Desse de Bar) **d'où Michel, qui suit**



X2 Marie BERRUYER

alors de toutes les négociations importantes, jouissait d'un immense crédit." (etc.)

³⁶ "Le dit Philippe épousa en secondes noces damoiselle Marie des Cognets, héritière de la maison de Saint-Aubin, et dame de Clayes et Pontchartrain en Beausse, laquelle a en grand nombre d'enfants dont trois capitaines et deux lieutenants sont morts ès armées sans hoirs, et trois garçons mariés, et deux filles, un chevalier de Malte. "Quoiqu'il y ait eu arrest contraire en cette coutume du 21 Janvier 1617, au profit de Damoiselle Marie Coignet, veuve de Philippe du Glas, fleur d'Arancy , contre Damoiselle Catherine du Glas"...(Charles Antoine Bourdot de Richebourg, Toussaint Chauvelin, "Nouveau coutumier général ou corps des coutumes générales de France", 1724, t.2, p.461).

5bis/ Michel COIGNET

Sgr de St-Aubin, Cons et Maitre d'Hôtel ord. du roi, Auditeur des Comptes (1609)

X **Geneviève LE CLERC** (*filie de Nicolas, sgr du Tremblay, issu des grands Le Clerc parisiens et auxerrois, et Madeleine Crocquet*)



D'où :

- Louise X Henri Pussort, bon des Ormes, *sp*
- Marguerite X1 Pierre Passart, d'où post. X2 Henry Daubray

3/ Matthieu III COIGNET (1514-1586) (Fils aîné de Matthieu II...)

Sgr de La Thuilerie et de Brégy (La Grange aux Chevaliers, à Brégy, Oise) Cons. du Roi, Ambassadeur auprès des Grisons, Procureur-Général au sénat de Chambéry, puis Maître des requêtes de la Reine Catherine de Médicis, protestant³⁷.

Auteur de : « *Instruction aux Princes de garder la Foi promise....* » (Paris, Jacques Dupuy, 1583) et « *La Philosophie chrétienne* », il fut inscrit à l'Université de Heidelberg (1568) et fut en relation avec les milieux lutherianistes. Ami et

³⁷ Cf. Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français, 1890, p. 513

correspondant de Bullinger³⁸, il avait confié l'éducation de son fils (Matthieu) à Rudolph Gwalther³⁹, gendre de Swingli⁴⁰, à Zurich.⁴¹

³⁸ Heinrich Bullinger (1504-1575), réformateur et pasteur suisse, qui succéda à Swingli et introduit la Réforme à Zürich



³⁹ Rudolf Gwalther (1519-1586), réformateur successeur de Swingli



⁴⁰ Ulrich Swingli (1484-1531) Réformateur, à l'origine des églises réformées de Suisse alémanique



⁴¹ Cf. « Histoire Ecclésiastique » de Théodore de Bèze, en note de l'édition de 1883, p . 104

- *Hélène X Simon Tappereau, sgr de Puiselay*
- *Marie X François d'Abra de Raconis⁴⁴, sgr de Neuville*
- **Matthieu IV, qui suit**

4/ Matthieu IV COIGNET (...-ap. 1601)

Sgr de la Thuilerie, et de Brégy, Cons et Secrétaire du Roi, Grand Audiencier de France, Gentilhomme ordinaire et Maître d'Hôtel du Roi Henri IV ; demeure en 1590 rue de la Tessandière à Paris (Par. St-Germain-des-Prés)

X1 16 aout 1584 Marguerite CHARTIER⁴⁵ (*filie de Michel, Com. des Guerres et Marie Trouillard*), *sp*

X2 v. 1590, **Marguerite HUE, dame de Courson** (*filie de Jean Hué, sgr de la Cour-Ligny en Orléanais (Ligny-le-Ribault), d'une famille ancienne d'échevins d'Orléans ; et Michelle Chaseray, dame de Courson, baronnie acquise par son père Pierre Chaseray, receveur général, des héritiers Chastellux-Marbuy-Picot*)



livres et de rentes sur l'hôtel de Ville de Paris.
Dates des actes : 2, 10, 17, 24 et 30 juin 1578

⁴⁴ 9 juillet et 10 novembre 1571: "François de Raconis, seigneur de Neuville et Marie Coignet : contrat de mariage par lequel Mathieu Coignet, chevalier, conseiller du Roi et maitre des Requêtes de l'hôtel et ancien ambassadeur du Roi en Suisse "et grisons" et Marguerite Raponel, sa femme, père et mère de Marie Coignet promettent de donner aux futurs époux une somme de 10000 livres tournois la veille de leur mariage dont 5500 livres tournois comptant et le reste en 375 livres tournois de rente. Au bas de l'acte se trouve une retrocession de 175 livres tournois de rente faite par François de Raconis à Mathieu Coignet et à Marguerite Raponel moyennant une somme de 2100 livres tournois que ledit Raconis reconnaît avoir reçue d'eux."

⁴⁵ **Mathieu Coignet**, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, maison et couronne de France et audiencier en la chancellerie de Paris, et Marguerite Chartier : extrait de leur contrat de mariage en date du 15 juillet 1584, par lequel Mathieu Coignet chevalier, conseiller du Roi en son conseil privé et maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel et Marguerite Rappouel, père et mère de Mathieu Coignet lui font donation de la jouissance du fief de la Tuilerie, près Dammartin [en-Goële], des meubles et ustensiles qui s'y trouvent, des terres qui en dépendent et d'une maison, prés et bois au village de Brègy-en-Multien.



Restes du château de Courson

Courson est nommé pour la première fois au VI^e siècle dans une lettre de l'évêque d'Auxerre saint Aunaire, demandant des prières pour le Pape Pélage. Il y avait alors une chapelle au lieu dit la Chapelle. Le bourg de Curcelonus, insignifiant, bâti au bord d'une source, formait avec les villas de la Chapelle, de la Tour-Laurent et de Villepot, la paroisse. Les premiers seigneurs prirent le titre de Courson et tinrent la seigneurie en fief des évêques d'Auxerre. Cela n'est pas douteux, car, Pierre de Courson, ami et confident de Pierre de Courtenay qui l'avait nommé vicomte d'Auxerre, fut accusé par l'évêque, Hugues de Noyers, d'avoir mal conseillé le comte d'Auxerre et de Nevers dans les choses de la religion. En conséquence, il le fit arrêter, charger de chaînes et promener tête nue en charrette dans les rues d'Auxerre. L'humiliation fut si grande pour Pierre de Courson qu'il abandonna Courson et n'y reparut plus (XII^e siècle). Il s'enfuit à la cour de Philippe-Auguste, implora sa protection et revint s'installer à Coulanges-sur-Yonne qu'il acheta en 1205 des moines de la Charité-sur-Loire. Il laissa trois fils Pierre, Manassé et Robin, qui durent lui succéder à Coulanges, et un frère, Fournier de Courson, qu'il avait dû laisser à Courson. Ce Fournier a dû épouser une dame Alix et laisser aussi trois fils : Hugues, chanoine de Nevers, Guillaume et Robert. Alix, leur mère, avait accordé aux religieuses de Crisenon vingt sous de rente sur les fours de Courson. Robert, devenu seigneur de Courson en 1226, confirma cette donation ; Etienne, son fils sans doute, était seigneur de Courson en 1238. La descendance directe se continua jusqu'à la fin du XIV^e siècle. L'un de ces descendants, Gilles de Courson se ligua avec les seigneurs de Bourgogne contre les exactions de Philippe-le-Bel (1314). Dans la même année, il fut question de Gilles, Etienne, Boroz, Isabelle et Emeniart de Courson. Il y a lieu de croire que c'étaient les enfants du sus-dit Gilles : l'une des filles, Emeniart de Courson était veuve de Guy de la Borde.

L'un des fils, Gilles II de Courson, était seigneur de Courson en 1382, Le 14 août de cette année, en effet, avec sa femme Jeanne de Saint-Loup, il échangea ses terres d'Anus et de Courson avec Louis de Toucy, seigneur de Bazarnes et de Vault-de-Lugny, contre les terres de Thy, Athée, Urbigny et Marigny-la-Ville. Dans cet échange, le château et le bourg n'étaient pas compris, car ils relevaient comme autrefois

des comtes d'Auxerre qui les donnaient en fief aux sires de Courson. Le premier en titre fut le sire Huot Bervars (1314).

De sa femme, Guye de Mont-Saint-Jean, Louis de Toucy eut une fille unique Alix, qui épousa en premières noces, Oher d'Anglure et, en secondes noces (1412), **Claude de Beauvoir, sire de Chastellux**, maréchal de France, le futur vainqueur de Cravant, lequel devint par ce mariage seigneur de Courson, de Bazarnes et de Vault-de-Lugny. Alix eut des enfants des deux lits. A sa mort, en 1425, elle avait réglé sa succession et décidé ses enfants du premier lit à renoncer à Courson que Chastellux, remarié à Jeanne de Longwy donna en apanage à son fils Jean, dit le bâtard de Chastellux, un audacieux s'il en fut. Pour contraindre la dame de Maligny à lui accorder sa fille Marguerite en mariage, il alla l'assiéger dans son château de Beine. Il prit part au siège de Coulanges-la-Vineuse en 1435 et avant à se plaindre de l'intendant du château de Vault-de-Lugny, il le jeta dans la Cure qui coule au pied, et s'enfuit. A la suite de cet exploit qui se passa en 1446, il vit sa terre de Courson confisquée mais en raison de ses services, Charles VII la lui restitua.

Il revint y mourir en 1460 et la laissa à son frère Jean de Beauvoir, seigneur de Chastellux, fils légitime de Claude, le même vainqueur de Cravant, et de Marie de Savoisy que le maréchal avait épousée en troisièmes noces et qui était la fille de Philippe de Savoisy, seigneur de Coulanges-la-Vineuse. Ce Jean II, héritier de Courson, était encore enfant et sous la tutelle de sa mère, une femme énergique qui traita en personne, en 1470, avec les habitants de Courson au sujet de la garde des clefs de leur ville. En raison du château, qui était passé au royaume à l'annexion du comté d'Auxerre en 1477, Jean II fit hommage de sa terre au roi en 1485. Il ne laissa qu'une fille, Hélène de Chastellux, qui porta Courson en secondes noces au seigneur de Morvilliers, Jean de Marbuy à qui elle donna un fils Erard.

Il y a lieu de croire qu'Erard, qui fit foi et hommage de sa seigneurie au roi en 1545, ne laissa à sa mort que des filles, mariée l'une à un Picot, chevalier, baron de Dampierre (Seine et Marne), seigneur de Pommeuse, et l'autre à un d'Aulenay, seigneur d'Arcy-sur-Cure car la propriété resta indivise à la suite de la mort d'Erard jusqu'en 1572 où elle fut vendue par Louis Picot et Anne de Louany, sa femme, Edme d'Aulenay et Antoinette des Ruyaulx sa femme, sans doute les fils des précédents.

Elle fut vendue 38.000 livres, le 3 juin 1572, à **Pierre de Chazeray**, conseiller du roi, receveur des finances. De sa femme Nicole Boclène, il laissa en 1581 une fille Michelle de Chazeray qui porta Courson en dot au sieur de la Cour-Ligny, Jean Hue dont les trois filles héritèrent par indivis, Marie épousa Nicolas Bernard, sieur de Montebise (Seine-et-Marne), Judith Jean de Saint-Germain et Marguerite **Mathieu Coignet, sieur de la Tuilerie**, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi.

La seigneurie demeura indivise entre les héritiers jusqu'à la mort de Pierre-Paul, fils de Mathieu Coignet dont le petit-fils, **Gaspard**, acheta la part des autres (1643). En mai 1650, il **fit ériger la terre de Courson en comté avec Mouffy, La Chapelle, Villepot et la Tour-Laurent qui étaient déjà des baronnies fiefs auxquels il faut encore ajouter Preneveau, le Tremblay, la rue du Bois et Hermigny**. Tous ces fiefs, plus ou moins grands, il les **acquit**, sauf Preneveau, **soit du comte de Nevers** en 1648, n'étant encore que baron de Courson, **soit de Perrinet du Peseau**, en 1652, étant comte. Il avait ainsi formé une immense seigneurie d'un seul tenant dont il était venu jouir lorsqu'il eut sa retraite d'ambassadeur de France en Suède et en Danemark ; il n'en jouit toutefois pas longtemps, car il mourut en 1653, laissant de sa femme, Anne Lescalopier, un fils, Gaspard II, qui épousa Lucie des Gentils de Pigeolet, puis Claude-Eléonore de Bruillon. Il eut du premier lit Henri Coignet de la Tuilerie, qui fut capitaine des gardes d'une compagnie de cavalerie. Celui-ci acquit les terres seigneuriales de Migé, de Merry-Sec et de Moissy et laissa, en 1687 sa succession à son fils, Pierre-Paul Coignet. Le nouveau comte eut cinq fils dont trois lui survécurent Henri-Jacques devint comte de Courson, Pierre-Jules, prieur de Saint-Mesmin et seigneur de Rezay plus tard ; il donna la terre de Migé au troisième Gaspard-Claude. En 1693, le comte Henri-Jacques de Courson était bailli et gouverneur d'Auxerre. Il mourut en 1745, laissant de sa femme Marie-

Charlotte Colbert de Villacerf quatre fils dont deux Henri-Pierre-Gilbert et Pierre-Jules lui succédèrent. Le premier, né en 1721, devint grand bailli d'Auxerre et major du régiment de Bourgogne. Il mourut prématurément en 1758, sans enfant de sa veuve Marguerite Fayard de Champagneux.

Alors son frère, Pierre-Jules, vendit la terre de Courson à **David-Pierre Perrinet du Peseau** qui avait aussi acheté le château de Folin. C'était un fermier général descendant de ce Perrinet du Peseau qui avait vendu en 1652 ses fiefs à Gaspard-Coignet de la Tuilerie.

Pierre Perrinet ne laissa qu'une fille, Jacqueline-Louise, qui porta le comté en dot à **Charles-Pierre Andrault, marquis de Langeron**, dont la marquise Féra de Saint-Phalle, morte vers 1870, a été une descendante. En 1792, le marquis et la marquise de Langeron laissèrent Courson et Folin à leur fille aînée, Marie-Louise-Aglaré, comtesse Charles de Damas. Ils eurent une fille, Adélaïde-Louise-Zéphirine, qui fut comtesse de Voguë d'abord et comtesse de Chastellux ensuite. Héritière de Courson en 1827, elle laissa à sa mort en 1838, le château de Courson à la commune et la terre à son mari qui la laissa à son tour, en 1848, à sa fille, la marquise de Lur-Saluces.

Le premier château seigneurial fut remplacé au XVII^e siècle par un nouveau qui était flanqué de deux tours d'angle à trois étages, couronné au toit par les frontons Louis XIII dits frontons rampants, des dernières fenêtres. Les toits en poivrière étaient surmontés de petites flèches à balustres et jalonnés de cheminées simulant le style des pilastres. C'est ce château que la marquise de Chastellux a donné à la commune en 1829 pour faire une Mairie. Un tracé de route le diminua, puis en 1908, il fut démoli et totalement transformé en même temps que l'on construisait les maisons d'école. Une des tourelles a été aménagée en salles de classes et l'autre sert de cage d'escalier. Il reste encore du vieux temps la halle et un moulin à vent dont la construction fut autorisée par Marie de Savoisy.

5/ Gaspard COIGNET (1594-14 aout 1653 à Paris⁴⁶)

Sgr de la Thuilerie, Mouffy, La Chapelle, Villepot, Prénereau, Le Tremblay, La Rue-du-Bois, Hermigny, Cte de Courson (1650⁴⁷), dont il fit un très vaste ensemble foncier en rachetant les parts des héritiers des sœurs Hué ; Intendant de La Rochelle⁴⁸, Poitou, Aunis, Saintonge, Ambassadeur à Venise, en Suède, au Danemark.

⁴⁶ 17 déc 1653 Inventaire après décès (AN / Répertoires du notaire Ph. Gallois (1636-1687))

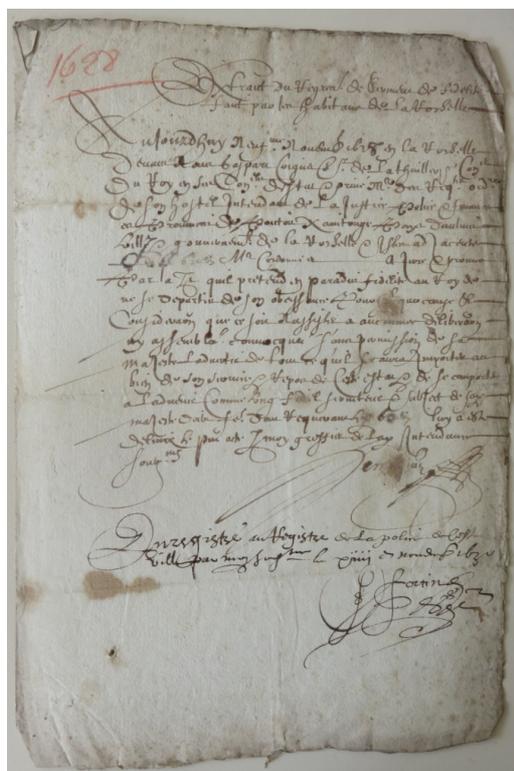
⁴⁷ La baronnie de Courson, sise sur le bailliage d'Auxerre, réunissait les fiefs, terres et seigneuries de La Chapelle, La Tour-Laurent, Villepot, Le Suchoir, Mouffy, Prénereau. Erigée en comté par Louis XIII en mai 1650 en faveur de Gaspard Coignet, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, ambassadeur de France pour le Roi auprès des cours de Suède et de Danemark. Les Coignet de la Thuillerie furent baillis d'Auxerre de père en fils de 1693 à 1757

⁴⁸ Voir l'article très complet qui lui est consacré in « Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest » 1902



Jeton aux armes de Gaspard Coignet (Musée Canavalet)

Gaspard Coignet, sieur de la Thuillerie et comte de Courson, diplomate français, né en 1594, mort à Paris le 14 août 1653. D'abord conseiller au parlement de Paris (27 août 1618), puis maître des requêtes (23 déc. 1624), puis enfin conseiller au conseil d'Etat et au conseil royal des finances, il fut ensuite **Intendant des provinces de Poitou, Saintonge et Aunis** sous Louis XIII, et ce fut lui qui fit démolir les fortifications de la Rochelle.

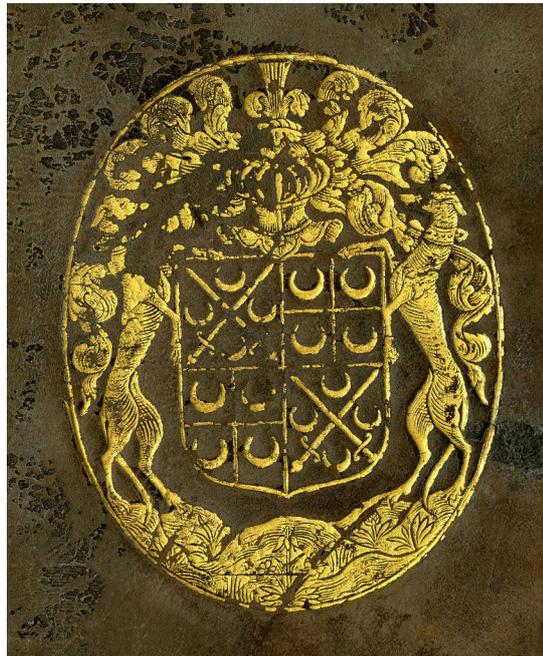


Serment de fidélité au Roi des habitants de La Rochelle (1628)

« Aujourd'hui Neuf[siè]me Novemb[re] 1628 en La Rochelle devant Nous GaSpard Coignet S[ieu]r de La thuillerye Con[seill]er du Roy en ses Con[se]ils deStat & privé M[aitr]e des Requ[ê]tes ord[inai]res de Son hoStel Intendant de La JuStice, police & finances es provinces de poictou Xaintonge pays daulnis ville & gouvernem[en]t de la Rochelle & ISles adjacentes... »

Entré dans la diplomatie en succédant à d'Avaux à Venise en 1632, il fut ensuite envoyé comme ambassadeur vers les princes d'Italie (1637) et de là en **Hollande** (1640). En févr. 1644, Mazarin le désigna pour exercer la médiation de la France entre la **Suède** et le Danemark au congrès de Bromsebro, qui aboutit au traité du même nom (13 août 1645). Il revint en 1646 en Hollande où il resta jusqu'au 23 mai 1648. Mazarin en faisait grand cas : *« Je ne suis point en peine, lui écrivait-il, des affaires que vous maniez, et je sais que, après vos soins et vos offices, il n'y a plus rien à désirer que la faveur de la fortune »* (Lettres p. p. Chéruef, I, 461). Il avait épousé, en 1626, Anne Lescalopier qui mourut en 1633

Armes : *« Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, accompagnées de quatre croissants d'argent (Coignet) ; aux 2 et 3, de gueules à la croix d'or, cantonnée de quatre croissants du même (L'Escalopier). »*



Ses armes sur une « Historia di Sicilia »

Il reçut de la reine Christine de Suède (1626-1689) une partie du chef de Sainte Brigitte⁴⁹, qui est conservé dans l'église de Courson (89) à laquelle il en avait fait don (1650).



Christine de Suède et Sainte Brigitte, patronne de la Suède (1302-1373)

Eglise de Berg bei Neumarkt in der Oberpfalz (Bavière)

X1 ?

X2 ?

X3⁵⁰ 15 Jul 1626, **Anne L'ESCALOPIER** (1610 - + 26 nov 1633, à Venise, âgée de 23 ans⁵¹) (*fille de Jean IV, Bon de Givry, Pdt au Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, d'une famille de riches marchands, échevins de Paris ; et de Marthe Gobelin*)

⁴⁹ « Sainte Brigitte de Suède, sa vie, ses révélations, son œuvre » par Mme de Flavigny (1843), descendante directe de Marguerite Coignet, fille de François.

⁵⁰ Dit marié en « troisième noce » (?) par certaines sources (Armorial du Bibliophile)

⁵¹ Source : Moreri, art. sur Gaspard Coignet



Hôtel de l'Escalopier, 25, place des Vosges

D'où : **Henri, qui suit**

6/ (Gaspard) Henri COIGNET (30 juin 1631 la Rochelle - +1687)

Cte de Courson, acquéreur de Migé, Merry-Sec et Moissy

X1 v 1650, **Lucie des GENTILS**, dame de Fleury (La-Vallée, Yonne) et de Rezay, en Berry⁵² (+v. 1665) (*filie de Georges, sgr de Puyjolet (près St-Yrieix, 87) Bon de Fleury, sgr de Rezay (terres venues de sa mère Edmée Régnier, dite « dame du Rezay et des Aulnois ») ; et de Bénigne Damas de Senailly*)



D'où :

- **Pierre Paul (1658-°23 jan 1659), qui suit**
- *Henriette Edmée (31 juil 1659)*
- *N. fille (14 nov 1664)*

X2 Claude Eléonore de BRUILLART, sa cousine (*filie d'Edme, Bon de Coursan-en-Othe (10), d'une vieille famille champenoise implantée ensuite en Auxerrois, et de Louise Hué, nièce de Marguerite, ci-dessus*), sp

⁵² A Ségry aux confins du Cher, une terre venue des Brichanteau, sans doute par Lucie de Brichanteau, sa grand-tante, femme de Claude Régnier



(X1 Henri Largentier, cte de Chapelaines)

7/ Pierre-Paul COIGNET (+1728)

Cte de Courson, Sgr de Fleury (vendu en vers 1724 à Charles-François Renouard), Bailli d'Auxerre

X v. 1680 **Germaine NIGOT de SAINT-SAUVEUR** (*filie de Jacques Nigot, sgr de St-Sauveur, Entrepreneur des Coches d'Eau, Gouv. d'Auxerre ; et de Germaine Thierriat*)



D'où :

- **Henri Jacques, qui suit**
- **Pierre Jules COIGNET**, Sgr de Rezay, par partage de 1729, Prieur de St-Mesmin



Ancienne chapelle du Prieuré de St-Mesmin (Ste-Maure-de-Touraine, 37)

- **Pierre Jules, qui suivra en 8bis (peut-être le même que le précédent ?)**
- *Gaspard Claude, sgr de Migé (7 sept 1689)*
- *Pierre Paul (6 aout 1696)*
- *Charlotte Germaine (30 jan 1700)*

8/ Henri Jacques COIGNET (+ 5 mai 1745, Paris)

Cte de Courson, Cap. de cavalerie au Rég't de Bretagne, Gouverneur et Grand Bailli d'Auxerre

X 20 mai 1725 **Marie Charlotte COLBERT de VILLACERF** (fille de Pierre Gilbert, Mis de **Villacerf**, Cap. de Vaisseau, Maître d'Hôtel de Marie-Adélaïde de Savoie ; et Anne-Marie de Saint-Nectaire)



Ancien Chateau de VILLACERF, construit par Edouard Colbert vers 1660. Il fut démoli quelque temps après la Révolution



D'où :

- **Henri Pierre Gilbert, qui suit**
- Marie Emilie



Marie-Emilie Coignet de Courson (par Fragonard, MMA, New-York)

- **Gaspard Victor COIGNET (1725-1757)**

9/ Henri Pierre Gilbert COIGNET (1721- prématurément en 1758)

Cte de Courson, Gd Bailli d'Auxerre, Chvr de St-Louis, Major de Bourgogne Cavalerie

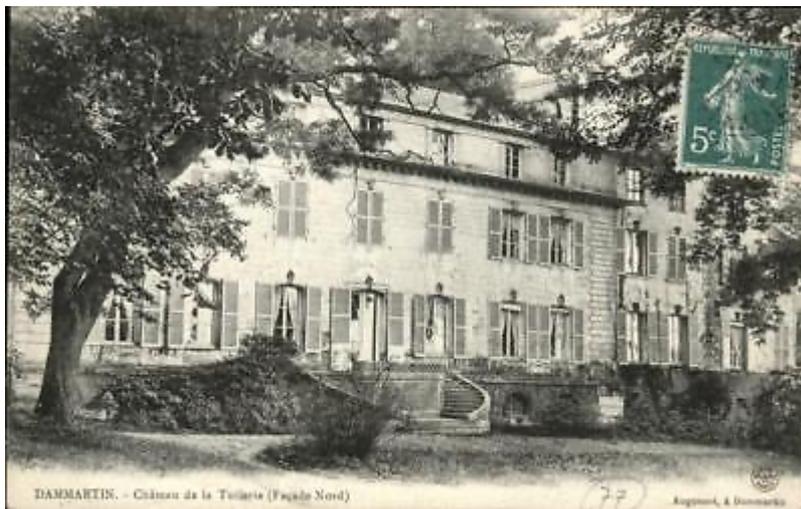


X v. 1740 **Marguerite FAYARD de CHAMPAGNEUX** (+ 23 aout 1782, Vignoux-sur-Barangeon) (*filie de Laurent, sgr de Bourdeilles, Receveur général des Finances ; et de Gabrielle Claude Berger de Ressye*), sp

(X2 30 déc 1759, Vignoux-sur-Barangeon, Paul de Blosset (+ 1809 à Vierzon) sp

8bis/ Pierre Jules COIGNET

Sgr de La Thuilerie, Mis de Courson (qu'il vend à Perrinet du Pezeau, déjà sgr de Faulin)



Château de la Tuilerie (XVIIIème-XIXème, disparu) (Dammartin-en-Goëlle)

X 1744 **Marie GILLOT d'ALLIGNY** (*filie de Alexandre et Anne Briçonnet*), sp



Coignet de Paris

La famille Coignet était une famille de marchands joailliers de Paris⁵³, dont les membres accédèrent à des charges judiciaires au XVII^{ème} siècle, ainsi qu'à la propriété foncière.

Aucune liaison n'a pu être établie avec les deux lignées précédentes mais deux points viennent alimenter les interrogations :

- une fiche manuscrite conservée à la Bibliothèque Mazarine dans la collection des armoiries des membres du Parlement, indique que Julien COIGNET, sgr des Clayes et Conseiller au Parlement de Paris (1646-1696) portait les armes « à la gerbe de blé et aux deux moutons saillants » des Coignet d'Auxerre....



- le même Julien achète en 1686 le domaine des Clayes (Clayes-sous-Bois) que François COIGNET de LA THUILERIE avait lui-même acquis au XVI^{ème} siècle

Après examen, on doit cependant conclure à une simple homonymie.

Ces bourgeois de Paris, en ascension sociale rapide, ont dû adopter ces armes, qui avaient été celles du fameux Jehan Coignet, dont la lignée masculine n'avait pas duré plus de deux ou trois générations, pour s'en revendiquer.

Quant aux Clayes, il semble que cette possession par acquisition par deux familles Coignet à plus d'un siècle d'intervalle, soit le simple fruit du hasard, contrairement à ce que certaines notices qui lui sont consacrées avancent. Il convient d'ailleurs de relever que Julien Coignet ne prit pas les armes des Coignet de la Thuilerie qui l'y avaient précédé.

Dans ces conditions on donne ci-dessous une généalogie simplifiée de cette famille qui paraît tout à fait étrangère aux deux précédentes, impliquées quant à elles en Auxerrois et en Donziais.

⁵³ B. N.F., Cabinet d'Hozier, v. 99, n° 2649.

1/ **Thomas COIGNET (v. 1500)**

Marchand Joaillier, rue au Feurre (ou du Fouarre), par. St-Germain le Viel⁵⁴)

X1 v. 1530, Anne MARTEAU, d'où Jehanne X 1559 Julien Huart

X2 Marie BOULANGER, d'où Elizabeth X André Bauyn, sgr de Bersan

----- ?

2/ **Thomas COIGNET (v. 1550)**

X v. 1550, Marguerite DEBRAY (+1614)

D'où :

- **Jean, qui suit**
- *Madeleine X 26 juin 1570 Martin Akakia (1539-1588) (fils de Martin Sans Malice, Médecin du Roi, originaire de Chalon, et de Marie Chauveau), d'où toute une lignée de médecins de ce nom*



*Martin Sans Malice, ou Akakia
Médecin de François Ier et de Clément Marot*

3/ **Jean ou Thomas COIGNET**

Marchand et Bourgeois de Paris, demeurant en l'ancienne Maison de l'Argenterie, rue au Feurre

X v. 1610 Marie VISE⁵⁵

⁵⁴ Ancienne église dans l'Île de la Cité, vis-à-vis de Notre-Dame, sur l'emplacement actuel de la Préfecture de Police ; elle dépendait de l'abbaye de St-Germain des Prés, et fut démolie à la Révolution ; elle avait détenu les reliques de Saint Germain, pour les protéger des Normands

⁵⁵ 23 avril 1624 – Inventaire dressé après le décès, survenu le 17 avril 1624, de dame Marie VIZE, femme séparée de biens d'avec sieur **Thomas COIGNET, bourgeois de Paris**, et auparavant veuve de sieur Michel de VAISSIERE, vivant aussi bourgeois de Paris, elle y demeurant rue Quincampoix, à la requête de

D'où :

- Jacques
- **Jean COIGNET**, eyr, sgr de Foucherolles X Renée ESTIENNE (fille d'Henry, sgr de Trossy (à Laversine, près Creil, Oise) et Catherine Desilles), d'où **Jean-Baptiste COIGNET**, sgr de Beauregard, d'où deux filles
- Radegonde
- Thomas, qui suit, étudiant en droit en 1624

4/ Thomas COIGNET (+1682)

Avocat en Parlement, Procureur général et Maître des Requêtes ordinaire du Roi

X v. 1640 Madeleine SEGUIN (*filie de Claude, Bon de Souancé, Médecin de la Reine Anne d'Autriche, et de Anne Marie Le Vayer de la Chevalerie*)

5/ Julien Laurent COIGNET, (1646 – 1 jan 1696)

Sgr des Clayes⁵⁶ près Villepreux, Conseiller au Parl. de Paris (1674) ; Témoin aux Clayes-sous-Bois en 1691

nobles hommes Me Claude de VAISSIERE, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Meaux, et **Jacques COIGNET, conseiller et contrôleur général de la maison de Madame, sœur du Roi, au nom et comme exécuteurs du testament et ordonnance de dernières volontés de la défunte, leur mère.** En la présence de noble homme Me Jean de VAISSIERE, conseiller et secrétaire de la Reine, de damoiselle Marie de VAISSIERE, femme autorisée par justice au refus de monsieur Me Guillaume FREMIN, conseiller du Roi et président au siège présidial de Meaux. Et encore lesdits Me Claude de VAISSIERE et Jacques COIGNET comme se faisant et portant fort de noble homme Me François ROBINEAU, secrétaire de la Chambre du Roi, et damoiselle Françoise de VAISSIERE, sa femme, de Michel CHARLOT, écuyer, exempt de la garde du corps du Roi, et damoiselle Anne de VAISSIERE, sa femme, de **Jean COIGNET, écuyer, sieur de Foucherolles, de damoiselle Radegonde COIGNET et de Thomas COIGNET, étudiant en droit, émancipés d'âge sous l'autorité dudit sieur Me Jacques COIGNET, leur frère et curateur.** Lesdits Jean, Marie, François et Anne de VAISSIERE, Jean, Radegonde et Thomas COIGNET habiles à se dire et porter héritiers de ladite défunte Marie VIZE, leur mère ; et encore lesdits Jean de VAISSIERE, Guillaume FREMIN, à ce présent et comparant, et Michel CHARLOT comme se disant et prétendant créanciers de ladite défunte.

⁵⁶ Les plus grands **seigneurs des Clayes** sont la famille de Simon de Clayes, au XIIe siècle, et François Ier, au XVIe siècle. Ce dernier lègue le domaine à la duchesse d'Étampes, Anne de Pisseleu. Les Clayes deviennent propriété de Diane de Poitiers en 1547. À la mort de celle-ci, le château est acheté par François Coignet. Au XVIIe siècle, le comte d'Albon prend possession des lieux. En 1686, le domaine est vendu à Julien Coignet, conseiller du roi, et reste dans cette famille jusqu'en 1743. Les Clayes connaissent ensuite plusieurs propriétaires successifs et Joséphine Bonaparte l'occupe quelque temps.



Château des Clayes-sous-Bois (vers 1900 et aujourd'hui)

X 21 aout 1683 Catherine Fse de LAUNAY, morte en couches (1655-1684) (*filie de Guy et de Catherine Tartarin*)



6/Julien Denis COIGNET (1684 – 2 mai 1742)

Sgr de Vaucresson et des Clayes, Cons en la Grand-Chambre

X1 9 mai 1707, Marie-Anne LE FERON (+ 7 oct 1732, à Clayes) (*filie de Jérôme, sgr de Louvres-en-Parisis et d'Orville, Cons en la Gd-chambre, et de Marie de Paris*)



D'où Marie-Anne X Jean-Baptiste Moreau, sgr de St-Just



X2 1734, Marie Anne HARDY du PLESSIS
